



**STRATEGIE
DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE
DU PNR LIVRADOIS-FOREZ
2016-2020**

Sommaire

- I. Introduction**
- II. Stratégie de développement touristique 2016-2020**

I – INTRODUCTION

Charte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Le Parc naturel régional du Livradois-Forez a élaboré une nouvelle charte pour la période 2011-2023, comprenant des orientations en matière de développement touristique : « *développer un tourisme durable de nature et de patrimoines, fondé sur des rencontres* ».

Renouvellement de l'adhésion à la charte européenne du tourisme durable

La Charte européenne du tourisme durable s'inscrit dans les priorités mondiales et européennes exprimées par les recommandations de l'Agenda 21, adoptées lors du Sommet de la terre à Rio en 1992 et par le 5^{ème} programme d'actions communautaires pour le développement durable. Elle suit les principes énoncés par la Charte mondiale du tourisme durable élaborée à Lanzarote en 1995 et fait partie des priorités du programme d'action « Des Parcs pour la vie » de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN). Elle a pour objet de favoriser « un développement qui répond aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Le Parc naturel régional Livradois-Forez était adhérent à la Charte européenne du tourisme durable sur la période 2011-2015. L'adhésion à cette charte permet de faire reconnaître le territoire comme un territoire d'excellence en matière de tourisme durable. Elle nécessite de présenter à Europarc, l'association des espaces naturels protégés d'Europe, le nouveau plan d'action touristique 2016-2020. Un expert devrait ensuite examiner la qualité du projet pendant deux jours au cours du printemps 2016.

Positionnement stratégique du Parc naturel régional Livradois-Forez

Dans le cadre de son réengagement au titre du volet 1 de la CETD, le Parc réaffirme sa stratégie touristique durable auprès de l'ensemble de ses partenaires territoriaux, privés ou publics. Le Parc doit contribuer à l'innovation touristique responsable dans le cadre d'une réflexion supra-territoriale. L'enjeu est de rendre le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez accessible au plus grand nombre, pour et par le tourisme et développer au maximum la mixité des publics accueillis et favoriser la rencontre des gens durant leur séjour. Enfin, il est primordial de travailler de manière transversale pour une meilleure efficacité du développement touristique durable sur le territoire du Parc.

II – STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2016-2020

DEVELOPPER UN TOURISME DURABLE DE NATURE ET DE PATRIMOINES, FONDE SUR DES RENCONTRES

En Livradois-Forez, le tourisme représente un enjeu économique pour le territoire, ne serait-ce que parce que cette activité est diffuse. Même si la notoriété du territoire est à développer, la marge de progression est réelle¹ et doit contribuer au développement de l'ensemble du territoire en créant de la valeur ajoutée et des emplois directs et indirects.

La ressource, c'est le « territoire », ses paysages et ses patrimoines, que l'activité touristique contribue à valoriser. L'enjeu environnemental est double :

- faire que ces ressources contribuent au développement du territoire, en encourageant par exemple un tourisme de découverte des patrimoines ;
- réguler l'impact de cette activité sur l'environnement en imaginant de nouveaux modes de « production » et de « consommation ».

C'est à ce titre que le Parc adhère à la *Charte européenne du tourisme durable dans les espaces naturels protégés*.

En outre, le tourisme est par nature une activité d'échanges et de rencontres. L'enjeu social est de favoriser un tourisme qui contribue d'un côté à l'épanouissement des « populations accueillies », à leur enrichissement personnel et à leur ressourcement, mais aussi qui profite à l'ensemble des opérateurs du territoire et à la population locale (lien entre tourisme et loisirs, amélioration des conditions de vie, apparition de nouveaux services, développement des échanges, etc.).

Enfin, les attentes des prestataires touristiques, des institutions, des habitants et des élus sont fortes pour que le développement du tourisme soit géré localement d'une manière davantage concertée entre les différents acteurs. C'est tout l'enjeu de la gouvernance du tourisme.

Stratégie

Le Parc Livradois-Forez a pour volonté de développer un tourisme durable de nature et de patrimoines, fondé sur des rencontres, c'est-à-dire un type de tourisme qui répond aux enjeux économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance que recouvre cette activité.

Il interviendra à trois niveaux :

¹ On l'explique par :

- l'importance des résidences secondaires, « stabilisateurs » de l'économie touristique locale ;
- la réorganisation des flux et des modes de consommation internes au territoire national où l'on voit certaines régions rurales gagner des parts de marché au détriment des destinations de « tourisme de masse » ;
- la dynamique régionale où l'Auvergne grignote des parts de marché ;
- la dynamique locale liée au développement des établissements et des emplois dans le secteur ;
- le développement d'une forme de tourisme en lien avec les préoccupations du *développement durable* ;
- l'image du Livradois-Forez et des parcs naturels en évolution.

1. Premièrement, persuadé de l'atout que représente l'image « parc naturel » et de la nécessité de mieux coordonner le travail de tous les acteurs du tourisme pour renforcer la lisibilité de la destination Livradois-Forez, le Parc souhaite animer une stratégie touristique claire, s'appuyant sur la notoriété de quelques sites majeurs et sur une organisation touristique efficace ;
2. Deuxièmement, le Parc désire soutenir et renforcer une offre touristique territorialisée, c'est-à-dire s'appuyant sur les richesses naturelles, culturelles et humaines et les singularités qu'offre le Livradois-Forez ;
3. Enfin, considérant que dans un parc naturel régional, l'activité touristique doit se distinguer par la qualité et la durabilité des prestations proposées, le Parc entend accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers afin qu'ils adoptent des pratiques plus responsables.

ORIENTATION N°1 : PARTAGER ET ANIMER UNE STRATEGIE TOURISTIQUE COMMUNE MISANT SUR L'IMAGE « PARC NATUREL »

L'attractivité d'une destination touristique repose d'abord sur sa lisibilité et la cohérence de son image. Elle est aussi due à la bonne articulation entre les différents acteurs œuvrant sur le territoire. C'est ainsi que le Parc œuvre depuis de nombreuses années à coordonner la promotion du Livradois-Forez, à le rendre « désirable », et à définir une stratégie de développement touristique commune misant sur la qualité du territoire.

Objectif

Persuadé qu'en matière de tourisme, la coordination de tous les acteurs est le meilleur moyen de renforcer l'activité touristique locale, le Parc souhaite partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image « parc naturel », élaborée collectivement et s'inscrivant dans les stratégies touristiques définies à d'autres échelles. Il entend ainsi faire du Livradois-Forez une destination touristique visible et cohérente.

Engagements du Parc

Le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez :

- définira et animera la stratégie touristique du territoire en concertation avec les acteurs touristiques locaux et ses partenaires régionaux et départementaux. Il participera activement et créera des synergies avec les autres politiques collectives (associant notamment d'autres parcs) tant à l'échelle du Massif central (IPAMAC), de la France (Fédération des PNR de France) que de l'Europe (Europarc).
- accompagnera les collectivités qui le souhaitent dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement touristique durable intercommunaux. Priorité sera donnée aux pôles touristiques majeurs du Parc : La Chaise-Dieu, Thiers, Ambert, Billom. En complément, une attention particulière sera portée aux communes ou aux pôles touristiques secondaires ayant un fort taux de lits touristiques ou d'importantes infrastructures (ex. Saint-Rémy-sur-Durolle).

- contribuera à une organisation touristique plus efficiente, en adéquation avec son périmètre et ses objectifs. Avec l'appui des collectivités locales et des partenaires départementaux et régionaux, le Parc soutiendra le déploiement et l'action d'un organisme de tourisme, à l'échelle du Parc, tel que « Livradois-Forez Tourisme », chargé de mettre en œuvre la stratégie touristique territoriale.
- assurera la gestion de l'image et de la notoriété du territoire « Parc naturel ». A ce titre, il est responsable de la conception graphique et de la ligne éditoriale de tous les documents de promotion ou d'information portant le logo « Parc naturel régional Livradois-Forez ». Pour accroître l'attractivité du territoire, il s'attachera au développement d'une véritable « culture de l'accueil » afin que l'ensemble des acteurs au contact des visiteurs (habitants, prestataires de service, élus) soit impliqué dans la promotion du Livradois-Forez.

Engagements des partenaires du Parc

- Les communes et les EPCI s'engagent à promouvoir l'image « parc naturel régional » ; à prendre en compte les orientations de la *Charte européenne du tourisme durable* dans l'ensemble de leurs projets touristiques.
- Les communautés de communes concernées par les pôles touristiques de Thiers, d'Ambert, de Billom, de La Chaise-Dieu s'engagent à réfléchir à l'élaboration de plans de développement touristique durable intercommunaux en lien avec la *Charte européenne du tourisme durable*.
- Les Conseils régionaux et les Conseils généraux s'engagent à reconnaître le rôle du syndicat mixte du Parc comme chef de file de la concertation pour définir la stratégie touristique de son territoire, à prendre en compte autant que possible les orientations de la charte et de la stratégie touristique du Parc dans leurs schémas de développement touristique.
- Les Conseils généraux s'engagent à valoriser le Parc Livradois-Forez comme une des destinations touristiques à part entière du Massif central.

Partenariats à renforcer

Le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez :

- souhaite que le Comité régional du tourisme d'Auvergne et que les organismes départementaux de tourisme misent sur l'image « parc naturel » pour faire la promotion du Livradois-Forez en tant que destination touristique à part entière. Il souhaite que le Comité régional du tourisme de Rhône-Alpes fasse de même pour les Hautes-Chaumes du Forez.
- participe au sein de l'IPAMAC à la stratégie et la promotion touristique communes des parcs naturels régionaux à l'échelle du Massif central.

ORIENTATION N°2 : DEVELOPPER ET STRUCTURER UNE OFFRE TOURISTIQUE ORIGINALE DE DECOUVERTE DE LA NATURE, DES PATRIMOINES ET DES HOMMES

Le Livradois-Forez possède un « socle patrimonial » de grande qualité. La randonnée est sa principale offre touristique, mais au-delà, la richesse et la singularité de ses patrimoines naturels, paysagers et culturels sont propices au développement plus général d'un tourisme ancré dans son territoire.

En outre, il possède quelques pôles touristiques renommés tels que les Hautes-Chaumes, Ambert, Thiers, La Chaise-Dieu, et dans une moindre mesure Billom.

Sans doute manque-t-il aujourd'hui de nouveaux produits touristiques « locomotives », dont l'effet d'entraînement serait bénéfique à l'ensemble du territoire.

Objectif

Dans le cadre de la stratégie collective qu'il anime, le Parc entend développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes, c'est-à-dire encourager les acteurs locaux à développer des activités touristiques territorialisées qui privilégient la rencontre avec les habitants du Livradois-Forez et qui soient bien adaptées aux publics visés : clientèle de nature et de patrimoine, jeune public, public en difficulté (handicapés, précaires, etc.), public de proximité (résidents secondaires et habitants) ou clientèle étrangère.

Engagements du Parc

Le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez :

- définira et accompagnera la mise en œuvre coordonnée de plans de développement de certaines filières touristiques, en cohérence avec son image et en concertation avec les acteurs publics et privés :
 - en premier lieu la randonnée, qui constitue son offre touristique privilégiée. Il veillera tout particulièrement à la qualité des itinéraires, de leur balisage et de leur entretien en s'appuyant sur l'outil « Randonnée et Livradois-Forez » (RELF), ou sur d'autres structures ayant la même mission - existantes ou à créer - en Haute-Loire et dans la Loire, en lien avec les Conseils généraux et les collectivités locales. Il étudiera notamment la possibilité d'intégrer dans ses missions celles assurées actuellement par RELF ;
 - les activités de pleine nature ;
 - le tourisme de nature, en s'appuyant notamment sur des sites emblématiques : Bec de Dore, Bois Noirs, Forêt de la Comté, Gorges de l'Arzon, Mont-Bar. Une cohérence sera recherchée pour les Hautes-Chaumes du Forez entre ses deux versants (Loire/Puy-de-Dôme) ;
 - les activités hivernales de moyenne montagne (station de Chalmazel, station de Prabouré/domaine des Crêtes du Forez, domaine du Col de la Loge) en incitant à une association plus étroite entre les deux versants du Forez. Il incitera en outre les gestionnaires de site à améliorer les qualités environnementales et paysagères des équipements et à diversifier leur offre

touristique afin de développer leurs activités tout au long de l'année, même en cas de pénurie de neige ;

- les activités de découverte des patrimoines bâtis, industriels, culturels et paysagers : savoir-faire, gastronomie et produits du terroir (fourme, etc.), littérature et contes, mais aussi villes et bourgs de caractère, espaces d'intérêt paysager, etc.
- définira et accompagnera la mise en œuvre d'un ambitieux projet de développement touristique le long de la ligne de chemin de fer Peschadoires-Estivareilles/Darsac, parallèlement au développement du fret, en concertation avec le(s) syndicat(s) propriétaire(s) et exploitant(s) de la voie de chemin de fer et les collectivités locales.
- favorisera les dynamiques touristiques collectives et soutiendra les réseaux correspondants, afin d'accroître la visibilité des acteurs touristiques locaux et de rompre leur isolement ;
- soutiendra et accompagnera les travaux de veille stratégique et d'analyse permanente de la consommation touristique, en lien avec les comités régionaux du tourisme et d'autres PNR, afin de mieux connaître les attentes des clientèles et d'anticiper l'évolution des pratiques touristiques, pour gérer les flux (notamment sur les sites naturels sensibles) et conseiller à bon escient les prestataires touristiques locaux.

Engagements des partenaires du Parc

- Les communes et les EPCI s'engagent à entretenir et valoriser les sentiers de randonnée parcourant leur territoire.
- Les collectivités bénéficiant d'infrastructures de loisirs hivernales, et notamment les Communautés de communes de la Vallée de l'Ance et du Pays d'Ambert, la commune de Chalmazel et le Conseil général de la Loire, s'engagent à ce que tout nouvel équipement créé réponde aux exigences d'un développement durable et d'une bonne insertion paysagère.
- Les Conseils généraux du Puy-de-Dôme et de la Loire s'engagent à définir, en lien avec le syndicat mixte du Parc, un programme de qualification et valorisation des randonnées inscrites à leur Plans départementaux des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). Pour le Puy-de-Dôme, priorité sera donnée aux randonnées faisant l'objet d'une publication.

Partenariats à renforcer

Le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez :

- souhaite que les organismes régionaux et départementaux de tourisme apportent leur appui à la structuration, au développement et à la mise en marché de l'offre touristique spécifique du Parc Livradois-Forez.
- soutient le déploiement et étudie la possible intégration des activités assurées par RELF et son important réseau de bénévoles.

ORIENTATION N°3 : ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TOURISME ET LES VACANCIERS VERS DES PRATIQUES PLUS DURABLES

Constat

Depuis 2005, le Parc Livradois-Forez est signataire de la *Charte européenne du tourisme durable dans les espaces naturels protégés*. Ainsi, il a affirmé sa volonté de faire évoluer les pratiques de l'ensemble des acteurs, qu'ils soient :

- privés, pour les aider à assumer leur responsabilité environnementale et sociale sans compromettre leur compétitivité et l'emploi. L'un des objectifs est que le Livradois-Forez s'ouvre aussi à d'autres acteurs et qu'il devienne un territoire d'accueil exemplaire de nouvelles entreprises fortement positionnées sur le tourisme durable ;
- publics, pour les accompagner dans des projets plus ambitieux, plus prospectifs, faisant émerger de nouvelles pratiques mixtes et prenant mieux en compte les avantages et contraintes du développement durable ;
- et tout simplement touristes, dont les comportements évoluent. Ces derniers sont de plus en plus sensibles aux territoires des parcs naturels, désirent « voyager autrement », souhaitent s'impliquer de façon plus « responsable » (consom'acteurs) : découvrir des produits plus écologiques, choisir des nouveaux modes de transport plus doux, participer davantage à la vie locale, etc.

Objectif

Considérant que dans un parc naturel régional, l'activité touristique doit se distinguer par la qualité et la durabilité des prestations proposées, le Parc souhaite poursuivre le travail initié au cours de sa précédente Charte et accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables. Il entend ainsi œuvrer à l'émergence de nouveaux comportements et de nouvelles manières de passer ses vacances.

Engagements du Parc

Le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez :

- mettra en place des dispositifs d'accompagnement des prestataires touristiques pour qu'ils adoptent des pratiques durables, en concertation avec ses partenaires, notamment les chambres consulaires. Le Parc initiera et coordonnera des démarches de certification dans le cadre de la *Charte européenne du tourisme durable dans les espaces naturels protégés* auprès des prestataires et des opérateurs : mise en œuvre de « contrats de progrès » des volets 2 et 3 de la charte européenne, diffusion des bonnes pratiques (réalisation de guides techniques, organisation de formation et de voyages d'études, etc.), en partenariat avec les organismes départementaux et régionaux compétents et en concertation avec le PNR des Volcans d'Auvergne et les autres parcs naturels du Massif central *via* l'IPAMAC.
- soutiendra les démarches visant à faciliter et développer l'installation de nouveaux acteurs touristiques responsables qui souhaitent innover et expérimenter de

nouveaux produits touristiques intégrant les nouvelles logiques du développement durable.

- accompagnera le développement d'une offre d'hébergements touristiques innovants et écologiques : création/diffusion d'équipements de découverte de qualité, développement de la «marque Parc», appui au développement de labels environnementaux, soutien aux démarches régionales d'excellence, etc.
- réalisera et diffusera auprès des habitants et des visiteurs des supports d'information attractifs sur ce qu'est un Parc, les encourageant à adopter des comportements et des pratiques responsables. Dans toutes les campagnes de communication touristique menées par ses partenaires, le syndicat mixte du Parc valorisera en priorité les acteurs touristiques proposant des prestations durables et engagés dans des démarches de certification (« marque Parc » ou autres labels, *Charte européenne du tourisme durable dans les espaces naturels protégés*, etc.).

Partenariats à renforcer

Le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez :

- souhaite que les organismes régionaux et départementaux de tourisme valorisent les produits bénéficiant de la « marque Parc » et les prestataires adhérents à la *Charte européenne du tourisme durable dans les espaces naturels protégés*.
- souhaite que les chambres consulaires orientent leurs interventions techniques de conseil et d'appui auprès de leurs ressortissants afin que ceux-ci développent des prestations touristiques durables.



PLAN D'ACTION TOURISME DURABLE 2016-2020

AXE 1 : PARTAGER ET ANIMER UNE STRATEGIE TOURISTIQUE COMMUNE MISANT SUR L'IMAGE « PARC NATUREL »

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTATS / DE MOYENS	MAITRE D'OUVRAGE	PARTENAIRES	ANNEE DE PROGRAMMATION	REFERENCE AUX PRINCIPES DE LA CETD
Définir et animer une stratégie touristique de territoire en concertation avec les acteurs touristiques locaux, des partenaires régionaux et départementaux	Adhésion à EUROPARC dans le cadre du volet 1 de la CETDep avec la mise en œuvre d'un plan d'action à 5 ans	1 dossier de candidature 2016-2020 validé par EUROPARC Adhésion annuelle à la CETD	PNR	Ensemble des partenaires du Parc	2016	1 et 2 7.1
	Contribution aux instances stratégiques touristiques durables "supra-territoriales" des réseaux et des partenaires: Fédération des PNR de France, IPAMAC (inter-parcs Massif-Central) et APARA (association des Parcs Auvergne Rhône-Alpes), Comités régionaux de tourisme, conseils départementaux, etc.	Participation aux réflexions et aux échanges des réseaux et des partenaires et contribution réciproque	PNR	FPNRF, IPAMAC, APARA, CRDTA, Rhône-Alpes Tourisme, CD63, CD43, CD42	2016-2020	1.2 1.5 1.6
Renforcer le rôle du Parc dans l'accompagnement des collectivités qui le souhaitent dans l'élaboration et la mise en œuvre de plan de développement	Accompagnement des communes et communautés de communes demandeuses dans la stratégie ou la mise en œuvre de projet et d'action à vocation touristique, notamment sur les aménagements des pôles touristiques de La Chaise Dieu, Ambert et Thiers.	Collectivités accompagnées par le Parc	PNR	Collectivités, CD (63, 43, 42)	2016-2020	1.3 3.2 3.3 3.4 8.1
Contribuer à une organisation touristique plus efficiente et coordonnée	Convention de partenariat triennale d'objectifs de moyens entre le PNR Livradois-Forez et la Maison du tourisme	Répartition claire des missions tourisme et des moyens entre PNR et Maison du tourisme	Maison du tourisme et PNR	-	2018	1.1 1.5
	Partenariat renforcé avec les autres ALT (agence locale de tourisme du territoire)	Convention de partenariat	PNR	Pays du Forez, OT d'Issoire, MDDT43	2016-2020	8.1 2.32 - 2.33
Assurer la gestion de l'image et la notoriété du territoire « Parc naturel »	Gestion et évolution de la documentation touristique du Parc naturel régional Livradois-Forez en français et langue(s) étrangère(s)	Conception et diffusion annuelle des éditions touristique papier (carte touristique, activités, hébergements, animations) et internet	Maison du tourisme	PNR, collectivités, OT, prestataires	2016-2020	5 (5.1, 5.3, 5.4) 8.2
	Conception d'une guide technique "clef en main" à destination des partenaires pour mieux valoriser le territoire du Parc Livradois-Forez et les démarches touristiques durables et relayé au public	Relai et valorisation du territoire classé Parc et des démarches du Parc sur les supports des partenaires	PNR	OT/ALT, collectivités, partenaires et prestataires	2016	5.5 8.2

	Conforter certaines opérations promotionnelles avec les partenaires : salons, relations presse, accueil de journalistes, ...	Nombre d'opérations de relations presse et publiques	Maison du tourisme, OT	PNR et partenaires	2016-2020	5.2
	Production et commercialisation d'une offre touristique durable et identitaire du Livradois-Forez :					
	<i>Rapprochement des opérateurs de voyages au titre du volet 3 de la CETD ;</i>	Adhésion d'opérateurs au titre du volet 3 de la CETD	PNR	OT/ALT, collectivités, partenaires et prestataires	2016-2020	6.1
	<i>Partenariat avec le pôle commercialisation de la Maison du tourisme dans la conception de séjours et excursions touristiques durables sur le territoire.</i>	Production de séjours conformes à l'image du parc	Maison du tourisme	PNR, partenaires et socio-professionnels	2017-2020	6.1
	Respect de Charte signalétique du Parc et installations des panneaux d'appartenance	Communes ayant le panneau d'appartenance au Parc; Diffusion de la Charte signalétique du Parc	PNR	Communes, prestataires, DDT	2016-2020	3.3 3.4 8.1

PLAN D'ACTION TOURISME DURABLE 2016-2020

AXE 2 : DEVELOPPER ET STRUCTURER UNE OFFRE TOURISTIQUE ORIGINALE DE DECOUVERTE DE LA NATURE DES PATRMOINES ET DES HOMMES

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTATS / DE MOYENS	MAITRE D'OUVRAGE	PARTENAIRES	ANNEE DE PROGRAMMATION	REFERENCE AUX PRINCIPES DE LA CETD
Définir et accompagner la mise en œuvre coordonnée de plans de développement de certaines filières en cohérence avec son image et en concertation avec les acteurs publics et privés	Qualification de l'offre de randonnée (pédestre, équestre et à vélo)					
	<i>Conforter le suivi et l'entretien des sentiers de randonnée, avec les partenaires (Conseils Départementaux, bénévoles de l'association RELF) : veiller à la qualité des itinéraires, au bon balisage, fournir le matériel d'entretien aux bénévoles et les former.</i>	Entretien annuel des sentiers de randonnée	Maison du tourisme, RELF, BALIRANDO, CD (63, 43, 42)	Collectivités, FRTE, FFCT	2016-2020	4.5 4.6 10.3
	<i>Edition de topoguides à l'échelle départementale avec les Conseils Départementaux et au niveau locale avec les éditions de topoguides locaux des communautés de communes du territoire.</i>	Topoguide annuel du département 2 topoguides locaux / an	Maison du tourisme, CD63	Collectivités	2016-2020	5.3
	<i>Qualification des hébergements à proximité des itinéraires de randonnée, en lien avec la grille de qualification « Pleine nature » et "tourisme équestre" du CRDTA.</i>	Nombre d'hébergements aux abords des sentiers itinérants du Parc	Maison du tourisme	PNR, partenaires institutionnels	2016-2020	4.5 4.6
	<i>Déploiement des informations relatives à la randonnée en Livradois-Forez sur des plateformes numériques</i>	Présence des itinéraires du Parc sur les plateformes dédiées à la randonnée	PNR, Maison du tourisme	Partenaires institutionnels	2018	5.3
	Structuration des activités de pleine nature et des activités hivernales de moyenne montagne :					
	<i>Diversification des activités de pleine nature : développement de l'offre estivale et hivernale afin de tendre vers une double saison et allonger la durée des séjours</i>	Développement d'offre nouvelle (trail, ...)	SM Ambert-Crêtes du Forez	PNR, partenaires institutionnels et prestataires	2016-2020	5.6 6.1
	<i>Structurer l'offre par typologies de clientèle notamment familiale, sportive et auprès des résidences secondaires</i>	Capter des nouvelles clientèles via supports de communication adaptés et une offre spécifique	SM Ambert-Crêtes du Forez	PNR, Loire-Forez, CRDTA, collectivités et socio-professionnels	2016-2020	4.4 4.3
	<i>Qualifier l'offre en prenant en compte les enjeux environnementaux et paysagers dans la gestion des équipements et sensibiliser les pratiquants à l'éco-responsabilité.</i>	Outils de sensibilisation des clientèles et des gestionnaires d'activité à l'éco-responsabilité	PNR	SM Ambert-Crêtes du Forez, partenaires, collectivités	2016-2020	3.3, 3.4, 3.5 4.6
	Valorisation du tourisme de nature sur les sites emblématiques (Hautes Chaumes, Mont Bar, Bois Noirs, Bec de Dore, Forêt de la Comté, Gorge de l'Arzon, ...) :					
	<i>Développement des outils de compréhension de la nature à destination des visiteurs : panneaux de lecture du paysage ou d'interprétation, fiches d'information sur la biodiversité, applications et supports numériques.</i>	Nombre d'outils de sensibilisation et d'interprétation du patrimoine (paysager, naturel, ...)	PNR, CD (63, 43, 42)	Collectivités, partenaires	2017	5.4

	Organisation de sorties qualifiées de valorisation du patrimoine : conforter la mise en place des « balades natures et patrimoine » en partenariat avec les offices de tourisme et les guides accompagnateurs ;	Nombre de balades qualifiées ; Nombre de visiteurs ; Fusion du guide des activités et des BNP	PNR	Maison du tourisme / OT, collectivités et socio-professionnels	2016-2020	3.2 5.6 7.2
	Activités de découverte des patrimoines bâtis, industriels, culturels, paysagers et géotouristiques :					
	Travail de mutualisation des musées de tradition populaire (ingénierie, médiation, conservation, accessibilité et démocratisation de la culture, promotion commune, ...) en favorisant le tourisme expérientiel (innovation, NTIC, dimension contemporaine de la culture) ;	Conventionnement entre musées et Maison du tourisme	Maison du tourisme	Musées de territoire, PNR, collectivités	2018-2020	3.2 6.1
	Valorisation des produits du terroir et du réseau « Saveurs en Livradois-Forez » : mise en place de temps de rencontres entre producteurs et socio-professionnels du tourisme ;	Rencontres et partenariats créés	PNR	Socio-professionnels	2016	6.2 9.1, 9.3
Définir et accompagner la mise en œuvre d'un ambitieux projet de développement touristique le long de la ligne de chemin de fer Peschadoires – Estivareilles / Darsac	Valorisation du train touristique et des sites desservis par le train, notamment La Chaise Dieu ;					
	Information : sur les horaires du train, sur le patrimoine des sites desservis et les services sur place (sites de visite, restauration, hébergement, ...) ;	Diffusion des informations utiles aux abords des gares	Maison du tourisme	Collectivités, AGRIVAP, Chemin de fer du Haut Livradois-Forez	2017	5.4, 5.6
	Conception d'excursion à la journée ou séjours avec nuitée jouant l'atout du train.	Nombre d'excursionniste du train	Maison du tourisme	AGRIVAP, Chemin de fer du Haut Livradois-Forez	2016	6.1
	Développement de la mobilité alternative grâce au train, en combinant train et mobilité douce (randonnée pédestre ou à vélo) : cf. préconisations de l'étude Trace TPI.	Développement d'une nouvelle offre train	Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez	PNR, AGRIVAP, Chemin de fer du Haut Livradois-Forez	2017	8.1 10.3
Favoriser les dynamiques touristiques collectives et soutenir les réseaux correspondants	Soutien grâce aux conventions de partenariat annuel entre le Parc, la Maison du tourisme et les réseaux (Sur les Pas de Gaspard, Route des Métiers) ;	Convention d'objectif et de moyen annuel	PNR, Maison du tourisme	Réseaux Sur les Pas de Gaspard et Route des Métiers	2016-2020	9.3 5.6
	Qualifier l'offre des adhérents des réseaux en développant des démarches touristiques durables :					
	Participation à la commission « qualité » de la Route des Métiers (validation des dossiers des adhérents souhaitant intégrer l'association) ;	Nombre de commissions qualité	Route des Métiers	PNR	2016-2020	4.5 6.1
	Développement de la marque Accueil du Parc pour les prestations d'accompagnement auprès des adhérents de l'association Sur les Pas de Gaspard (évolution du signe de reconnaissance « tourisme jeunes et scolaires »).	Nombre d'adhérents Gaspard engagés dans la CETD ou attributaires de la marque	PNR	Sur les Pas de Gaspard, Education nationale	2016	4.6 6.1
	Promotion des réseaux du Parc privilégiés sur les supports de communication touristique du territoire.	Relai promotionnel privilégié	Maison du tourisme	PNR, réseaux touristiques	2016-2020	5.1 9.3 6.2

Soutenir et accompagner les travaux de veille stratégique et d'analyse permanente de la consommation touristique	Déploiement des outils des partenaires sur l'analyse de la conjoncture touristique du territoire : profils de clientèles, méthode de benchmarking, évaluation du poids touristiques sur le territoire (outils du CRDTA : ACT, Actiscope, METT).	Nombre de prestataires utilisant les outils de suivi des clientèles Conventonnement CRDTA	CRDTA	PNR, Maison du tourisme, socio-professionnels	2016	4.1 4.2 10.1
	Soutien aux programmes de recherche universitaire sur la conjoncture touristique du territoire (IRSTEA, IADT, VetAgro Sup, ...).	Interventions avec le corps universitaire	PNR	IRSTEA, IADT, VetAgroSup, ...	2016-2020	4.2 10.1 10.4
	Suivi des flux touristiques sur les sites sensibles (réserves naturelles, sites Natura 2000, ...) : pose d'éco-compteurs et suivi de la fréquentation).	Analyse de fréquentation des sites	PNR			3.1 8.3 10.1

PLAN D'ACTION TOURISME DURABLE 2016-2020

AXE 3 : ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TOURISME ET LES VACANCIERS VERS DES PRATIQUES PLUS DURABLES

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTATS / DE MOYENS	MAITRE D'OUVRAGE	PARTENAIRES	ANNEE DE PROGRAMMATION	REFERENCE AUX PRINCIPES DE LA CETD	
Mise en place de dispositifs d'accompagnement des prestataires touristiques au titre du volet 2 de la CETD	Mise en œuvre de contrats de progrès auprès des différents prestataires touristiques ;	Augmentation de prestations qualifiées et de mise en œuvre de contrat de progrès (5 à 10 / an)	PNR	Maison du tourisme, CCI, partenaires institutionnels, labels	2016-2020	3.5 4.5, 4.6	
	Accompagnement personnalisé des prestataires : expertises spécifiques (écoconstruction, e-tourisme, inventaire en biodiversité, accueil handicap, ...), aide au positionnement stratégique, recherche de subventions, relai auprès des partenaires,	Aide à la bonne mise en œuvre des contrats de progrès 3 à 6 expertises fiancées /an	PNR	Maison du tourisme, CCI, partenaires institutionnels.	2016-2021	3.5 4.5, 4.6	
	Outils d'accompagnement collectif à destination des prestataires engagés (gestionnaires et saisonniers) :						
	<i>Plan de formation : journées de formation, voyage d'étude et journées découverte, ateliers thématique, etc., sur les 3 piliers du tourisme durable (gestion environnementale, connaissance du patrimoine, accueil des publics, stratégie marketing, ...);</i>	Plan de formations de 5 à 15 temps d'échanges pas an	PNR	Maison du tourisme, collectivités, CCI, prestataires	2016-2020	3.5 4.6 7.2 10.4	
	<i>Outils d'aide sur les bonnes pratiques : fiches techniques, commandes groupées, ...</i>	Diffusion des outils et nombre de bénéficiaires	PNR	Maison du tourisme, collectivités, CCI, prestataires, partenaires	2016-2020	3.5 4.6 10.4	
	Déploiement des démarches de progrès auprès de nouvelles cibles :						
	<i>Développement du volet 2 de la CETD auprès des offices de tourisme ;</i>	Nombre d'OT signataires	PNR	OT, Maison du tourisme, collectivités, partenaires.	2016	4.5 4.6	
	<i>Accompagnement des hébergements structurants à vocation sociale (village vacances, centre de vacances, campings, ...);</i>	Démarches de progrès des hébergements	PNR	Maison du tourisme, collectivités, partenaires	2016-2020	4.5 4.6 9.2	
	Soutien des démarches visant à faciliter et développer l'installation de nouveaux acteurs touristiques responsables	Accompagnement des porteurs de projets et mise en place d'outils d'accueil spécifique au secteur touristique en partenariat avec Cap'Actif et les chambres consulaires.	Nombre des porteurs de projet accompagnés	Cap'Actif, PNR	Collectivités, Maison du tourisme	2016-2020	1.3 9.2

	Veille des potentiels d'activité en matière de tourisme durable en partenariat avec Cap'Actif et les chambres consulaires et dans le cadre du cluster sur les hébergements innovants et insolites d'IPAMAC.	Identification des offres	Cap'Actif, PNR	IPAMAC, CCI, collectivités	2016-2020	8.1, 8.2 9.2
Développement d'une offre touristique innovante et accessible au plus grand nombre	Déploiement de la marque Accueil du Parc pour les hébergements touristiques ;					
	<i>Accompagnement des hébergements engagés dans le volet 2 de la CETD vers la marque.</i>	Nombre de prestataires engagés	PNR	Maison du tourisme, collectivités, partenaires	2016-2020	4.6
	<i>Mutualisation des audits et démarches de progrès avec les partenaires (Nattiude avec le CRDTA, Clef Verte avec la CCI, écogite/gite Panda avec les relais de Gite de France).</i>	Nombre de référentiels et audits mutualisés	PNR, Maison du tourisme	CRDTA, CCI, CD63, Gites de France, Accueil Paysan et autres labels	2016-2020	4.6
	Développement de l'accueil pour tous aux vacances :					
	<i>Rapprochement des organismes touristiques à vocation sociale (relai vers les dispositifs d'aide aux départs en vacances, conventionnements avec l'UNAT et ANCV, ...)</i> ;	Conventionnements avec partenaires	PNR	UNAT, ECLES	2016	4.4
	<i>Mise en place d'outils d'aide à l'accueil des publics en situation de handicap (réglementation ERP, déploiement de la marque « Tourisme et Handicap », guide des gestes d'accueil pour les personnes souffrants de déficiences visuelles, auditives ou mentales, ...).</i>	Outils mis à disposition des prestataires	PNR	Partenaires, Maison du tourisme, associations de personnes en situation de handicap	2017-2020	4.3 10.4
Réalisation et diffusion auprès des habitants et des visiteurs des supports d'information attractifs sur ce qu'est un Parc régional, les encourageant à adopter des comportements et des pratiques responsables	Diffusion des outils de sensibilisation des clientèles du Parc : éco-gestes, malle aux trésors, guide des bonnes pratiques ;	Outils diffusés	PNR	IPAMAC, Maison du tourisme, partenaires	2016-2020	3.5 5.3 10.4
	Conception de nouveaux outils de sensibilisation des clientèles en lien avec les partenaires (SIVOM, IPAMAC, ...) et l'équipe pluridisciplinaire du Parc (guide nature, fiche espèce, ...).	Diffusion d'outils d'aide à la découverte (livret d'accueil, carnet curieux voyageurs, sac à dos, ..)	PNR	IPAMAC, Cévennes Ecotourisme, Maison du tourisme, partenaires, prestataires	2016-2020	3.5 8.2 10.3
		Vente et/ou diffusion d'objets à vocation commerciale auprès des prestataires et offices de tourisme (goodies socio éco-conçus).	PNR	ALT/OT, partenaires et prestataires	2016-2020	3.3 4.5 5.3
	Accompagnement des organisateurs d'événement, notamment sportif, vers l'éco-manifestation.	Création d'un guide d'aide à l'organisation d'écomanifestations	PNR	Organisateurs d'événement, ALT/OT, partenaires et prestataires		5.6 10.4

Développement et valorisation des prestataires engagés dans les démarches touristiques durables (marque Accueil du Parc et CETD)	Promotion privilégiée des prestataires engagés : communication spécifique, relai sur les sites des partenaires, conception de séjours au titre du volet 3 de la CETD, ...	Relai promotionnel privilégié	Maison du tourisme	IPAMAC, PNR, opérateurs, partenaires, ALT/OT	2016-2020	5.1
	Diffusion d'un signe distinctif pour les prestataires engagés : plaques en plexi, diplômes "je m'engage dans l'écotourisme", convention pour l'utilisation du logo, ...	Diffusion des outils aux prestataires	PNR	prestataires, ALT/OT	2016-2020	5.5
	Conforter l'initiative d'IPAMAC sur le concours « un autre tourisme s'invente ici » (récompense les initiatives en matière d'écotourisme) ;	Organisation du concours	IPAMAC,PNR	Maison du tourisme, prestataires	2017, 2019	8.2